

Ecrit par Mireille Hurlin le 17 novembre 2025

Afflux de déchets verts : Vaison joue l'agilité



Face à un afflux massif de déchets verts, la Communauté de communes <u>Vaison Ventoux</u> ouvre exceptionnellement la <u>déchetterie de Vaison-la-Romaine</u> aux particuliers le matin, aux côtés des professionnels. Cette mesure, applicable du 17 novembre au 5 décembre, vise à fluidifier les dépôts et réduire les temps d'attente.

En cette fin d'automne, la déchetterie Sainte-Catherine de Vaison-la-Romaine connaît un afflux inhabituel de déchets verts. Pour répondre à la pression croissante, la Communauté de communes Vaison Ventoux ouvre, à titre exceptionnel, la déchetterie aux particuliers dès le matin, en même temps que les professionnels.

Des horaires élargis

À compter du lundi 17 novembre et jusqu'au vendredi 5 décembre, les usagers non professionnels pourront déposer leurs végétaux entre 8h et 12h, période habituellement réservée aux entreprises. L'après-midi, ainsi que les samedis, les modalités restent inchangées : particuliers et professionnels



Ecrit par Mireille Hurlin le 17 novembre 2025

conservent les mêmes créneaux habituels. Cette initiative vise principalement à alléger les files d'attente, très longues, d'après plusieurs témoignages, et à garantir un flux plus régulier dans un contexte où les particuliers, soignant leurs jardins à l'approche de l'hiver, apportent de nombreux déchets verts.

Un dispositif encadré, mais solidaire

L'ouverture élargie s'appuie sur les infrastructures déjà en place : la déchetterie de Vaison-la-Romaine fait partie d'un réseau intercommunal, aux côtés des déchetteries de Cairanne et de Mollans-sur-Ouvèze, géré par la Communauté de communes.

La carte d'accès

Pour pouvoir accéder au site, particuliers comme professionnels doivent désormais disposer d'une carte d'accès. Le dossier de demande pour les particuliers est gratuit, mais un justificatif, comme notamment, une copie de la carte grise est requis pour la relier à un véhicule. Quant aux professionnels, ils doivent remplir un dossier dédié et obtiendront une carte mesurant leurs dépôts pour la facturation.

Un territoire engagé dans une gestion durable des déchets

L'ouverture temporaire représente une réponse ponctuelle, mais s'inscrit dans une politique plus large de gestion écologique des déchets sur le territoire. Depuis 2000, la Communauté de communes Vaison Ventoux a mis en place un système de tri sélectif avec des bacs dédiés : jaune pour les plastiques et emballages, bleu pour les papiers, vert pour les ordures ménagères. Par ailleurs, le compostage est activement encouragé : la déchetterie de Vaison accueille des distributions de compost pour les habitants, notamment lors d'événements comme la Semaine 'Tous au compost'. Les déchets collectés sont valorisés hors du territoire : les recyclables partent vers des centres spécialisés, comme le centre de tri Novergie à Vedène, ou encore des filières bis pour le verre ou le papier.

Mireille Hurlin